

J.-J. Luthi, A. Viatte, G. Zanarini, *Dictionnaire général de la francophonie*. Paris, Letouzey et Ané, 1986. 391, (7) p.

Gilles Gallichan

Volume 34, numéro 2, avril-juin 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1052519ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1052519ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gallichan, G. (1988). Compte rendu de [J.-J. Luthi, A. Viatte, G. Zanarini, *Dictionnaire général de la francophonie*. Paris, Letouzey et Ané, 1986. 391, (7) p.] *Documentation et bibliothèques*, 34(2), 79–80. <https://doi.org/10.7202/1052519ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1988

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é  
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## comptes rendus

J.-J. Luthi, A. Viatte, G. Zanarini, *Dictionnaire général de la francophonie*. Paris, Letouzey et Ané, 1986. 391, (7) p.

Ce dictionnaire de la francophonie est né dans la foulée du premier sommet francophone tenu à Versailles en février 1986. Il marque la volonté du Haut-Comité de la francophonie et du Secrétariat général de la langue française de traduire, en des instruments collectifs de référence, l'effort de communication à l'intérieur de la mosaïque francophone.

L'ouvrage, solidement relié et bien présenté, compte un millier d'articles clairs et succincts qui brossent à la fois un bilan et un portrait de la francophonie d'aujourd'hui. Il arrive d'ailleurs à point nommé pour répondre à un besoin et à un intérêt sur la question. Il rassemble des informations dont les références se trouvaient éparées dans une foule de répertoires nationaux, de recueils biographiques, littéraires ou géographiques.

Le *Dictionnaire* vise à répondre aux questions fondamentales sur la langue française, sa psychologie, sa géographie, sa sociologie, son rayonnement favorisé par sa richesse sémantique, philosophique et humaniste. Du coup, la volonté des éditeurs fut de rompre avec la tradition de gallocentrisme de ce genre de répertoire. La France «y est incluse dans la mesure où des institutions particulières et des organismes à vocation pédagogique soutiennent et encouragent l'extension de la langue française dans le monde; et pour voir aussi comment apparaît la France à ses partenaires» (p. 7). Le centre de gravité de l'ouvrage n'est donc pas la France mais bien la francophonie.

D'ailleurs, aucun des trois directeurs de la publication n'est français: Gasto Zanarini est originaire d'Égypte alors que Jean-Jacques Luthi et Auguste Viatte sont suisses. Ils ont réuni plus d'une centaine de collaborateurs parmi lesquels on reconnaît chez les Québécois les noms de Maurice Lebel, Michel Têtu et René de Chantal, ainsi que Bernard Emont chez les Acadiens.

Le Québec reçoit une large place dans cet archipel francophone présenté dans le *Dictionnaire*. On peut y reconnaître la marque d'Auguste Viatte, ancien professeur à l'Université Laval qui, en 1937, au second congrès de la langue française à Québec, saluait la contribution du Canada français à l'avenir de la langue et soulignait déjà l'importance de la solidarité et de la communication entre les peuples francophones.

Le *Dictionnaire* réunit des sujets diversifiés; on y retrouve des articles géographiques sur les pays et sur les régions francophones du monde, ainsi que des articles biographiques sur des personnages célèbres, des chefs d'État, des explorateurs, des pédagogues et des scientifiques. L'ouvrage accorde bien entendu une importance à la dimension littéraire, en particulier aux écrivains contemporains. Certains articles innovent sur les liens de la francophonie avec les professions (médecine, droit, pharmacie), avec les religions (islam, judaïsme, catholicisme, protestantisme) ou avec d'autres langues (anglais, allemand, italien, espagnol). Le *Dictionnaire* consacre aussi des articles plus approfondis sur des enjeux majeurs pour l'avenir: l'édition, l'enseignement du français, la presse, les sciences et techniques, le spectacle, etc. Les articles les plus importants s'accompagnent toujours de quelques références bibliographiques. On retrouve également, à la fin de l'ouvrage, une bibliographie générale et sommaire qui rassemble une centaine de titres considérés comme les plus fondamentaux sur la question. En annexe, se trouvent aussi quelques cartes qui ne prétendent pas remplacer un atlas linguistique mais qui assurent une intelligence géographique des textes.

La séquence des articles aurait gagné à un système de renvois qui aurait évité à l'utilisateur de perdre des informations de base. Par exemple, l'article «États-Unis» ne fait nullement mention de la contribution des Canadiens-français à la francophonie américaine, ces renseignements étant réunis à l'article «Franco-Américains». L'article «Encyclopédie» n'existe pas parce qu'il est inclus sous «Dictionnaires et encyclopédies». Néanmoins, la présentation sur deux colonnes avec une typographie aérée est d'une grande clarté et rend la consultation facile.

Le *Dictionnaire général de la francophonie* est un ouvrage de références rapides qui peut rendre de précieux services dans les bibliothèques publiques ou dans les bibliothèques de recherche de niveau collégial et universitaire. C'est un instrument qui témoigne de la mondialisation de la langue française, des défis et des menaces qui l'attendent. La vitalité et l'enracinement de cette langue sont les clés de son avenir car sa dissémination sur l'étendue de la planète peut se révéler sa force autant que sa faiblesse.

**Gilles Gallichan**

Bibliothèque nationale du Québec  
Montréal

---

*Laghzali, Mohamed et Tardif, Evelyne, Guide de recherche documentaire en science politique, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de science politique, 1986. III, 120p. (Note pédagogique: 1).*

Le milieu québécois produit rarement des guides comme celui de Mohamed Laghzali. En raison sans doute de la limitation des ressources et de celle des besoins, peut-être a-t-on tendance à se satisfaire de guides conçus à l'étranger et dans des langues qui, ici, ne sont pas aussi familières que le français. Dans la discipline qui est l'objet du volume étudié, le milieu possédait déjà deux guides fort différents: celui de Daniel Rémi (*Guide de la documentation en science politique*) et un second de Jacques Bourgault (*Guide de recherche documentaire en matière de publications parlementaires...*). Cependant, les perspectives et les objectifs de chacun sont si différents (Rémi à toutes fins utiles identifie les ouvrages de référence et les collections les plus utiles; Bourgault se limite aux publications des États) qu'on peut tenir le *Guide* actuel comme un prototype. Ce dernier s'inscrit dans la lignée d'un volume utilisé dans les universités et collèges de langue anglaise, celui de Carl Kalvelage (*Research Guide in political science*).

Les auteurs du présent guide ont un souci pédagogique évident: ils présentent et illustrent les étapes d'une recherche documentaire en milieu universitaire. À l'aide d'un sujet de recherche présent tout au long du texte (la participation politique des femmes au Québec), ils proposent six stades aux chercheurs en devenant que sont les étudiants du premier cycle universitaire. Il faut d'abord choisir son sujet et le préciser: c'est la première étape. Pour y arriver, les étudiants devraient consulter des dictionnaires spécialisés, des encyclopédies, des traités et même des manuels (d'ailleurs passés sous silence). Aussi les auteurs présentent-ils, à ce

moment, les principaux dictionnaires, encyclopédies et traités utilisés actuellement. Et pour chaque ouvrage retenu, ils évaluent son utilité en fonction du thème de recherche choisi.

La deuxième étape suggérée par les auteurs est l'identification des mots-clés susceptibles de faciliter la recherche bibliographique qui suivra, mots-clés qu'on appelle tantôt vedettes-matière ou tantôt descripteurs. L'apparition en noir sur blanc de cette étape fera prendre conscience de sa spécificité et de son utilité. Dans la pratique, cette recherche des mots-clés est souvent confondue avec d'autres étapes ou tout au moins ignorée comme telle, même si on ne peut l'éviter. En somme, il en est de la recherche des mots-clés comme de la prose de monsieur Séguin: on y arrive parfois sans s'en apercevoir. Cependant, cette quête de clés n'a pas les effets universels escomptés. Les vedettes-matière peuvent être normalisées et uniformisées. Par contre, les index restent hétérogènes et les pratiques varient d'un titre à l'autre même si les façons de faire de certaines collectivités-auteurs peuvent influencer le milieu. Par ailleurs, M. Laghzali et E. Tardif auraient pu fournir un autre passe-partout à qui veut identifier la documentation sur un sujet donné: les indices de classification utilisés pour les livres, revues, microcopies, cassettes audio ou vidéo portant sur le thème servant d'illustration. Pour le sujet retenu, on aurait pu recommander le bouquinage dans les sections 323.34 du système Dewey et HQ1236 de celui du Congrès, sections où l'on trouvera des documents sur le sujet.

Après avoir invité les étudiants à cerner le sujet et à identifier les mots-clés, les auteurs les convient au repérage des documents consacrés au sujet. C'est alors l'occasion de présenter brièvement les principales bibliographies et les principaux index utiles en la circonstance. Au total, une douzaine de titres sont énumérés. Malheureusement, ils n'appartiennent pas tous au même registre et on en a négligé d'essentiels. Ainsi, par exemple, les auteurs du guide présentent des listes bibliographiques thématiques sur les femmes (p. 44-48). Or, on aurait investi à meilleur escient en orientant les chercheurs vers le *Bibliographic index*, ouvrage qui signale ou devrait signaler les titres identifiés. De plus, ce répertoire aurait pu aider les étudiants dans le cours de beaucoup d'autres travaux. Par ailleurs, on a négligé certains titres essentiels pour la recherche suggérée: le *Social science index*, le *Foreign language index* et le *Political science abstracts*. On aurait dû également recommander aux étudiants la consultation du guide intitulé *Periodical indexes in the social sciences and humanities* de L.A. Hartzfeld. Les utilisateurs s'expliqueront encore plus difficilement l'absence de deux titres essentiels sur le sujet: la biblio-